

**MONTREVEL
-EN-BRESSE**

montrevel-en-bresse.fr

MAGAZINE MUNICIPAL

2° semestre 2022

CADRE DE VIE

**Quand Montrevel-en-Bresse
se renouvelle**

p. 04

VIVRE-ENSEMBLE - Bienvenue à la Maison des solidarités !



Madame, Monsieur, Chers Montrevellois,

Durant cet été 2022, nous avons subi plusieurs vagues de chaleur successives. **Ces épisodes particulièrement difficiles à supporter rendent jour après jour le dérèglement climatique annoncé plus concret.** En tant que collectivité, nous avons la responsabilité, non par idéologie mais par nécessité, d'anticiper au mieux ces évolutions et de préparer notre commune aux changements à venir.

Tel que l'équipe municipale s'y était engagée lors des élections de 2020, **l'intégration de la préoccupation climatique et de la transition écologique sont des axes prioritaires, abordés systématiquement dans tout projet communal.**

Aujourd'hui, la mairie multiplie ses actions pour **construire une ville plus durable et donner la possibilité à ses habitant·e-s d'agir dans leur quotidien.**

- L'adaptation de nos espaces publics est également un enjeu fort. La nouvelle place De Gaulle sera fortement végétalisée, tout comme l'est l'espace voisin du site de la Plaine Tonique à l'issue de la première phase des travaux.

- La fermeture à terme de la Maison des associations et la moindre utilisation de la salle des fêtes en hiver au profit de la Maison des solidarités, moins énergivore, permettront de **limiter les consommations énergétiques**, tout comme le projet à venir d'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit.

Construire une ville plus durable

- La **création d'une France Services** permet, notamment, de limiter les trajets en voiture vers la ville-centre qu'est Bourg-en-Bresse. Et si, quand bien même, le trajet serait nécessaire, la création cet automne d'une ligne covoiturage Montrevel-en-Bresse / Bourg-en-Bresse depuis la place de la Grenette permettra de faciliter le partage de véhicules.

- L'accentuation des actions relevant du domaine de la **propreté de l'espace public**, aura pour objectif de limiter les sources de pollution, et d'inciter à la bienveillance de chacun à la qualité de notre cadre de vie.

L'attention portée aux conditions de la scolarisation des enfants reste également un enjeu majeur. Des évolutions importantes sont en cours au sein des écoles pour rendre toujours plus agréables et enrichissants les moments de récréation et le temps méridien.

SOMMAIRE

Édito du Maire	p. 2
Citoyenneté	p.3
Dossier : quand Montrevel-en-Bresse se renouvelle	pp.4-5
Dossier : les actualités de la commune	pp. 6-7
Culture	p.8
Enfance	p.9
Sécurité	p.10
Cache-cache à Montrevel	p.10
Grands projets	p.10
Citoyenneté	p.11
Expression groupe minoritaire	p.11
Geste éco-citoyen	p.12
Infos pratiques	p.12

La dynamique est là.

La mairie agit quotidiennement en s'engageant dans des pratiques de plus en plus vertueuses, mais **l'urgence climatique demande aussi l'implication de l'ensemble des Montrevellois dans la construction des projets pour notre commune.** En ce sens, la création d'un groupe de travail composé d'élus, citoyens et représentants de la société civile sera proposée au cours du 1er semestre 2023.

À nous d'**agir ensemble** pour notre petite ville de demain !

Agir ensemble

**Le Maire,
Jean-Yves BREVET**

MAGAZINE MUNICIPAL - MONTREVEL-EN-BRESSE
ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE MONTREVEL-EN-BRESSE -
TÉL.: 04 74 25 68 96

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-YVES BREVET, MAIRE
DE MONTREVEL-EN-BRESSE | RÉDACTION ET MISE EN PAGE :
VINCENT DECHELETTE, DGS | IMPRESSION : IMPRIMERIE
MODERNE | TIRAGE : 2 000 EXEMPLAIRES |
CRÉDITS PHOTOS : VINCENT DECHELETTE ; CANVA | DÉPÔT
LÉGAL : SEPTEMBRE 2022.



CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Ils s'appellent **Évangéline, Loïc, Lorine, Angéline, Malo, Arthur, Chloé, Gabin et Thomas.**

Ce sont les tout nouveaux représentants du Conseil Municipal Enfants de Montrevel-en-Bresse.

Le dimanche 13 mars avait lieu en mairie leur installation officielle en tant que Conseillers.

Jean-Yves BREVET, ses adjoints ainsi qu'Annie MIGNOT et Jean-Jacques CHAVANNE, les deux conseillers délégués responsables du Conseil Municipal Enfants, ont exposé les enjeux citoyens de ce Conseil après en avoir rappelé l'historique aux enfants et aux parents présents.

Les idées foisonnent : **embellir** Montrevel-en-Bresse, développer la **solidarité**, aménager des **espaces dédiés aux enfants** en intégrant les **enjeux écologiques**...

Les Conseillers ont depuis vécu différents temps forts : éveil à la citoyenneté par des échanges avec les élus sur les valeurs de la République et une visite-atelier à Radio B, visite du Moulin de Cézille, visite et échanges avec les agents administratifs de la Mairie pour comprendre le fonctionnement de la collectivité, participation aux cérémonies, à la collecte solidaire pour le peuple ukrainien, aux dépouillements des élections...



**Bienvenue à eux
au sein de notre
collectivité !**



LE SAVIEZ-VOUS ?

Comme leurs aînés, les Conseillers municipaux enfants sont avant tout les représentants de leurs camarades.

Leur premier projet a ainsi été la réalisation d'une **boîte à idées** pour "avaler" les idées de chacun.

Les enfants sont invités à soumettre leurs idées à leurs représentants dans la boîte installée à l'entrée du restaurant scolaire !

SOLIDARITÉ UKRAINE

La municipalité de Montrevel-en-Bresse, en collaboration avec le CCAS, la Croix-Rouge, CSI et l'association ABCDE, a organisé une collecte pour soutenir le peuple Ukrainien du 14 au 16 mars à la salle des fêtes.



Plus de 100 cartons de produits logistiques, d'hygiène ou de secours ont été transmis suite à la collecte à la Protection civile en charge de l'acheminement vers l'Ukraine.

**Un grand merci aux
nombreux et généreux
donateurs et bénévoles !**



BIENVENUE À LA MAISON DES SOLIDARITÉS !

Trois salles de tailles différentes (90 m², 36m², 23m²), une cuisine mutualisée, un extérieur agréable, du mobilier facilement manipulable, une belle luminosité, une isolation thermique et phonique de qualité... **La Maison des solidarités ouvre en septembre !**

Ce nouvel équipement municipal, situé entre l'église et la Poste, accueillera principalement les associations montrevelloises pour leurs activités, réunions et événements. Les particuliers et entreprises pourront également louer les salles pour des réunions ou moments conviviaux courts.

Les modalités de location, avec des tarifs préférentiels pour les montrevellois, allant jusqu'à la gratuité pour les associations, sont à retrouver sur le site de la Maire.

À VOS AGENDAS !

Inauguration le 17 septembre à 11h30, suivie par une journée conviviale : présentation saison du Théâtre de Bourg-en-Bresse, vestiboutique Croix-Rouge, expo-vente Atelier Pénélope, jeux en bois, pique-nique tiré du sac, ateliers expo *Le Cycle du livre*... se concluant par la représentation de la pièce *Au nom du père* à la salle des fêtes.

montrevel-en-bresse.fr

Votre espace France Services vous accueille



Présenté au sein de la précédente édition du magazine municipal, votre Espace France services Bresse a été inauguré le 19 mai 2022. Il vous accueille à la Cité administrative de Montrevel-en-Bresse les **lundis (15h-18h)**, **mercredis (13h-16h)**, **jeudis (10h-13h)** et **vendredis (14h-17h)** et à l'ECRIN à Bresse Vallons les **mardis (8h30-12h et 13h30-18h30)** et **vendredis (8h30-12h)**.



REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG

Les travaux au niveau de la Place de Gaulle sont achevés (hors plantations ayant lieu l'hiver), avec plusieurs mois d'avance.

Les montrevellois bénéficieront d'**espaces plus agréables et fonctionnels**. La voie verte *La Traverse* est prolongée jusqu'à l'aire de jeux et le City stade, la prolongation au-delà étant réalisée par Grand Bourg Agglomération dans les mois suivants. Bien que limités au maximum, un tel projet occasionne nécessairement des **désagréments pour les habitants que la municipalité remercie pour leur compréhension durant cette période transitoire**.

En parallèle la municipalité a décidé de retravailler l'esthétique et la fonctionnalité du "local boules" situé au centre de la place. La toiture sera relevée et prolongée pour permettre la création d'une **halle associative couverte** de 75m². Un décor en colombages sera créé et une réflexion est lancée pour la réalisation d'un mur peint sur la face des anciens sanitaires ayant été condamnés au profit de sanitaires automatiques en face de la Maison de santé.

Initialement prévu pour un budget de 3M€, le projet a été ramené à 2M€ afin de **limiter l'impact sur les finances de la commune**. Il est financé par le **budget économisé** par la commune les années précédentes, les **subventions** des partenaires publics et par **l'emprunt**, la fin d'un emprunt de 2002 cet été permettant la conclusion d'un nouvel, **sans détériorer la situation financière de la commune**.

La nouvelle configuration, proposée à la suite d'études et analyses terrain par la société spécialisée **CeRyX Traffic System**, fluidifiera la circulation, notamment au niveau de la rue de la gare. Néanmoins **la question de la circulation au niveau de la Grande rue reste un sujet d'importance**. La collectivité a joué son rôle en réalisant des **aménagements** pour réduire la vitesse et limiter le passage des poids-lourds.

Néanmoins **une action à un autre niveau est nécessaire**.

C'est pourquoi **un courrier a été adressé aux sénateurs de l'Ain** pour solliciter une intégration de la problématique du report sur la départementale 975 du trafic des poids lourds qui devrait normalement emprunter des autoroutes à péages dans le cadre du recensement, au niveau national, des « points noirs » ou les « itinéraires de fuite » les plus problématiques. **Dans l'objectif de réalisation d'actions concrètes et utiles**. Vous serez tenus informés de l'avancée de ce dossier.

PROPRETÉ URBAINE

La commune s'équipe pour **améliorer la propreté urbaine** dans notre cité.

Ainsi elle a fait l'acquisition d'un **aspirateur de voirie** performant pour parcourir le centre-bourg. Des **bornes de distribution de sacs biodégradables** pour ramasser les déjections canines ont été commandées pour une installation au niveau des écoles, du Centre culturel et de la Maison des solidarités. Une quatrième sera installée place De Gaulle.



Il en est appelé à la responsabilité citoyenne de chacun pour faire en sorte que notre commune soit agréable pour tous.

LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE



Outre le **magazine municipal semestriel** que vous tenez entre les mains, plusieurs possibilités s'offrent à vous pour vous tenir informé des actualités de notre commune.

LE PLUS COMPLET

montrevel-en-bresse.fr



Le site internet de la commune vous propose un panel d'informations pratiques, un agenda, les décisions prises en Conseil municipal...

La commune engage un projet d'évolution du site internet dans le double objectif d'une meilleure lisibilité et d'une meilleure sécurité. Rendez-vous en 2023 pour découvrir le nouveau site internet de Montrevel-en-Bresse.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous n'êtes pas équipé en matériel informatique ?

Rendez-vous dans votre espace France Services aux horaires d'ouverture pour bénéficier d'ordinateurs en libre-accès et d'un accompagnement.

LE PLUS RÉACTIF

Application Panneau Pocket



Avec Panneau Pocket, vous pouvez depuis juillet 2021 être informé en temps réel des actualités de la commune, directement dans votre poche.

Pour l'installer sur votre smartphone, suivez la procédure ci-dessous ou rendez-vous dans votre Espace France services.

Installez l'application sans plus attendre !

1. Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou votre tablette
2. Tapez "**PanneauPocket**" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite, grâce à la loupe (selon les téléphones)
3. Le logo PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "**Installer**" ou "Obtenir"
4. Ouvrez l'application et tapez "**Montrevel-en-Bresse**" dans la barre de recherche de la page d'accueil
5. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le **cœur** à côté du nom de Montrevel-en-Bresse.

Vous recevrez les notifications des actualités de la commune en temps réel !

Panneaux les plus consultés depuis janvier :

n°1 : billets jeune public offerts pour les spectacles *Le portrait disparu* et *Au non du père*.

n°2 : Banquet des conscrits

n°3 : Solidarité Ukraine

n°4 : Votre FRANCE SERVICES BRESSE est ouverte !

n°5 : Permanence CIDFF de l'Ain



LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

LE PLUS LUMINEUX

Panneau d'information

Le Panneau lumineux, à l'entrée sud de la commune, diffuse les informations associatives et municipales.

Son remplacement est envisagé à moyen terme pour permettre un plus grand volume de texte autorisé tout en conservant la simplicité de lecture qui est la sienne.

CELUI QUI S'AFFICHE

Bornes d'affichage

Des bornes d'affichage seront installées dans les prochains mois Place de Gaulle et dans le square de la Maison des solidarités, devant l'église.

Les associations seront invitées à déposer leurs affiches en Mairie.

LE PLUS HUMAIN

En mairie

Les agents de la mairie vous accueillent :

sans rendez-vous :

- à l'accueil principal de la mairie les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 10h à 12h (accueil téléphonique dès 9h30) ;
- au sein de l'Espace France Services, dans le hall de la mairie, les lundis (15h-18h), mercredis (13h-16h), jeudis (10h-13h) et vendredis (14h-17h).

sur rendez-vous :

- les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 14h à 18h ;
- tous les jours, hors jeudis après-midi, pour la réalisation et le retrait de titres d'identité.

CELUI QUI SE PLIE EN 4

Flyers

Que ce soit dans le hall de la Cité administrative ou dans vos services et commerces, des flyers sont ponctuellement mis à disposition des citoyens pour ne pas manquer les rendez-vous incontournables.



SANS OUBLIER

Les moyens de communication associatifs, les sites internet de Grand Bourg Agglomération et de l'Office de Tourisme, l'application PanneauPocket de la Gendarmerie, les échanges et rendez-vous directs avec les élus, etc.



MONTREVEL-EN-BRESSE, TERRE DE SPECTACLE



Vous avez été plus de 8000 à rire et vous émerveiller devant le **spectacle *Le portrait disparu, Saga Bressane***, mis en scène par Xavier ARLOT et proposé par l'association des Amis du Sougey.



Vous avez été plus de 3000 à savourer les délicieux spectacles proposés par la Compagnie La Lune à l'envers dans le cadre du **festival *Théâtre sur un Plateau***.



© Pascal DE BROISSIA

Vous répondez présents pour assister aux **spectacles de la Compagnie Pâte à Trac** qui propose par ailleurs aux Jeunes et aux Adultes des **ateliers** hebdomadaires pour travailler les techniques du jeu théâtral.

<http://www.theatre-pateatrac.com/>

Outre les spectacles, la Ferme du Sougey est aussi un **lieu patrimonial unique** et un **lieu central d'exposition**.

Rendez-vous auprès des **Amis du Sougey** et de l'**association Bleu Mandarine** pour plus d'informations.

<https://www.bresse-sougey.net/>
Facebook "Bleu Mandarine"

Les professionnels et les amateurs, accompagnés et soutenus par leur public, font de Montrevel-en-Bresse une fertile terre de spectacle. Merci à eux !

À VOS AGENDAS !

Rendez-vous le **17 septembre**, à la **Maison des solidarités**, pour la **présentation de saison du Théâtre de Bourg-en-Bresse...**

AMT
THÉÂTRE
BOURG-EN-BRESSE

... puis à 20h à la Salle des fêtes pour le **spectacle *Au non du père***, par la **Compagnie Madani**, dans le cadre d'un partenariat inédit entre la commune de Montrevel-en-Bresse et le Théâtre de Bourg-en-Bresse, scène nationale.

CM2 ou collégien habitant à Montrevel-en-Bresse ? La Mairie t'offre une place pour ce spectacle ! Contacte-la sans attendre !



montrevel-en-bresse.fr



DU NOUVEAU AUX ÉCOLES !



Grand changement dans les cours des écoles et du restaurant scolaire !

"L'école, ce n'est pas que des heures de classe, c'est aussi pas mal de temps de récréation, surtout pour les élèves, nombreux, qui restent manger à la cantine. Ce temps de liberté est peut-être plus important qu'on ne le pense souvent pour la socialisation et le développement de l'enfant. Pouvoir en profiter pleinement participe aussi du plaisir d'aller à l'école et de l'épanouissement en général... Et ça commence peut-être tout simplement par le fait de pouvoir jouer davantage."

Louise TOURET, Pourquoi il est essentiel que les enfants jouent à l'école, Slate le 5 octobre 2016

Parce que **le jeu permet d'apprendre en expérimentant, de développer le vivre-ensemble, d'intégrer, de suivre, voire de créer des règles, de développer sa créativité -de grandir tout simplement-** la municipalité et le Sou des écoles, en concertation étroite avec les enseignants dans le cadre du projet d'école, ont décidé de renouveler les occasions de jouer, en particulier au sein de la cour de l'école élémentaire et de celle du restaurant scolaire, ces occasions étant déjà présentes en maternelle.

Les enfants ont pu découvrir à partir de la rentrée de septembre des nouveaux marquages au sol réalisés par les agents techniques municipaux (stade, marelles, zig-zag, cible...), des espaces lecture, dessin, kapla, dinette, poupées, véhicules, cirque, un nouveau baby foot... Un ensemble de jeux en bois a également été acquis pour que les enfants, en petits groupes, s'amuse ensemble durant le temps méridien au contact de beaux objets artisanaux.

Le coût des acquisitions a été porté à part égale par le Sou des écoles et la commune.

Par ailleurs une nouvelle responsable du service restaurant scolaire ainsi qu'un animateur dédié à la réalisation d'animations sur le temps du repas ont rejoint le service périscolaire à la rentrée de septembre. **La mutation du temps du restaurant scolaire vers un moment plus agréable et enrichissant, allant au-delà de la consommation d'un repas, se poursuit donc en 2023.**

Ce mouvement est notamment rendu possible grâce au **professionnalisme de l'équipe des agents périscolaires**, que nous remercions ici.

Après le pain dans les boulangeries locales et les yaourts à la laiterie d'Étrez, les enfants mangeant à la cantine auront **le plaisir de découvrir chaque semaine les différents fromages proposés par La P'tite crèmerie**, rue du château à Montrevel-en-Bresse.

Ensemble soutenons les commerçants de proximité et les producteurs locaux !

Le dérèglement climatique a un impact quotidien sur nos vies, et notamment à l'école.

Dès cet hiver, la commune engage une étude technique et financière dans le cadre de la **lutte contre les ilots de chaleur dans les cours d'écoles**, premier pas vers un projet pour le bien-être des plus jeunes d'aujourd'hui et de demain.

Le Sou des écoles est un acteur incontournable pour la scolarité des enfants et pour le vivre-ensemble au sein de notre cité.

Pour poursuivre son action essentielle, le Sou des écoles a besoin de bénévoles, pouvant consacrer quelques heures dans l'année dans la mesure de leurs disponibilités.

Rejoignez le Sou des écoles !
sou.ecoles.montrevel@gmail.com
07-81-04-05-98

Aménagement de sécurité à Cuet

Dans le cadre du **projet d'aménagement de sécurité route de Cuet**, la municipalité, en association avec les représentants du collectif créé dans le quartier, a sollicité les habitants par le biais d'un courrier pour recueillir leur avis sur le type d'aménagement qu'ils souhaitaient voir mis en place pour limiter la vitesse. Deux hypothèses avaient été proposées : des écluses simples doublées d'un coussin lyonnais ou des plateaux surélevés.

Le courrier initial précisait les avantages et inconvénients de chaque solution.

Cette démarche n'a pas permis de prendre de décision puisque sur 24 retours, 12 étaient en faveur des écluses et 12 en faveur des plateaux.

À la vue de cela, la municipalité a décidé d'aller plus avant dans la concertation citoyenne en interrogeant spécifiquement les habitants les plus proches des futurs aménagements.

13 réponses ont été reçues sur 15 courriers envoyés. La majorité, 8, s'est déclarée en faveur des plateaux surélevés.

Les travaux pour la réalisation des plateaux surélevés seront engagés en septembre 2022.

Après le marquage au sol d'un cheminement modes doux, le projet se poursuit pour parvenir à un aménagement pérenne pour les piétons et cycles d'ici 2023.

CACHE-CACHE À MONTREVEL



Où suis-je ?

La réponse ici



ou dans le hall de la Mairie
ou sur le site de la Mairie,
rubrique *Magazine municipal*

LA PLAINE TONIQUE : LA PHASE 2 EST LANCÉE

Vous avez pu découvrir cet été le résultat de la première phase des travaux de la Plaine Tonique : un site plus arboré et plus fonctionnel pour le stationnement, un cheminement piéton bois côté plage, des services relocalisés et nouveaux (épicerie, guinguette restauration rapide, vestiaires, casiers, cabines, sanitaires), une place agrandie et accessible aux personnes à mobilité réduite, un centre aquatique rénové permettant une ouverture de la piscine toute l'année...

La phase 2 débute prochainement - plus d'infos à venir sur le site de Grand Bourg Agglomération.

NOUVEAUTÉ !

Votre piscine est dorénavant ouverte toute l'année !

Du 12 Septembre au 6 Avril 2022/2023*

Lundi	12h-14h	17h-19h
Mardi	12h-14h	17h-19h
Mercredi	12h-18h	/
Jeudi	12h-14h	17h-19h
Vendredi	/	/
Samedi	/	/
Dimanche	/	/

Du 24 Avril à mi-juin*

Lundi	12h-14h	17h-19h
Mardi	12h-14h	17h-19h
Mercredi	/	12h-18h
Jeudi	12h-14h	17h-19h
Vendredi	12h-14h	17h-19h
Samedi	/	12h-18h
Dimanche	09h-12h	/

*Bassin extérieur uniquement (extérieur fermé)



© Christophe THIEUX- Grand Bourg Agglomération

DES PROJETS EN CONCERTATION

Comme elle s'y était engagée, la municipalité avance en concertation sur de nombreux projets.

Avec les citoyens tout d'abord. Le projet de sécurisation de Cuet (voir ci-avant) en est une illustration, tout comme l'enquête relative à l'aménagement du cimetière. Après sa présentation en Conseil municipal et au sein du magazine de la commune, une réunion d'échanges avec les commerçants et services du secteur ainsi qu'une réunion publique ouverte à tous ont par ailleurs permis d'affiner le projet de requalification du centre-bourg avant le lancement effectif des travaux.

Le présent magazine est également un outil propice à la réaction, à l'échange démocratique. N'hésitez pas en ce sens à contacter la mairie pour toute remarque, questionnement, ...

Avec les acteurs économiques, et en partenariat avec Grand Bourg Agglomération, de nouvelles perspectives d'espaces professionnels (artisans, commerciaux, de service...) font l'objet de nombreux temps de réunions et de négociations.

Avec les acteurs associatifs également, comme cela a pu être le cas pour la création de la Maison des solidarités ou pour celle de la halle associative.

Avec les élus de la minorité enfin. Le Conseil municipal, cœur démocratique de la commune est le premier lieu propice à l'échange. Ainsi et bien que cela ne soit pas une obligation légale, il s'ouvre à chaque séance par un lot d'informations sur les projets en cours, en transparence, et à un appel à débat dont les élus ont loisir de se saisir, l'objectif étant de nourrir l'action de la collectivité des observations et remarques pertinentes de chacun.

Chères habitantes, Chers habitants de Montrevel,

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Nous profitons de ce temps d'expression pour vous faire part de nos réflexions sur l'évolution de notre commune.

Montrevel se déconstruit et se re-construit: mais à quel coût ?

- Au prix d'une dette grandissante ?
- Au prix d'une concertation inexistante ?

Cette année a été marquée par une phase de travaux conséquente sur le secteur de la place du Général de Gaulle avec la déconstruction du rond point, une réorganisation du flux de circulation (apparition de sens unique) engendrant des tours et des détours pour accéder à vos commerces digne d'une circulation idéologique de certaines grandes villes Nos interrogations au départ de ce projet semblent se confirmer à aujourd'hui: là où il faudrait fluidifier la circulation on la ralentit pour plus de bruit, plus de pollution et plus d'insécurité.

Montrevel change et évolue: nous voyons au quotidien de plus en plus de nuisances et de dégradations nous pensons qu'il est grand temps de se poser les bonnes questions et de se donner les moyens d'anticiper cette montée d'incivisme sur la commune par la mise en place de vidéo surveillance et la création d'un poste de policier municipal.

Des commerces se ferment, d'autres s'ouvrent cependant la pérennité n'est pas au rendez-vous. Montrevel est en perpétuel mouvement mais sans réelle grande dynamique.

Est ce les prémices de la mort de nos commerces dans notre centre ville ? Nous nous interrogeons sur son avenir économique et ne serait -il pas nécessaire de repenser un développement du cœur de village à plus ou moins long terme?

Et qu'en est-il de l'offre de service sur la commune? nous attendons avec impatience le projet de la maison de santé et l'arrivée de plus de médecins: un projet imminent qui finalement tarde à se concrétiser.

La société change beaucoup et vite. Et nous ne sommes pas sûrs que nos collectivités arrivent à devenir actrices de cette dynamique. Elles se retrouvent plutôt à gérer les conséquences, avec une perte d'autonomie et amputer de toute capacité de réflexion. Est-ce cela que nous souhaitons pour Montrevel?

Et vous qu'en pensez-vous ? Comment vivez vous l'évolution de notre commune et envisagez-vous le développement de Montrevel ?

Ils nous semblent important que chacun d'entre nous se pose la question car une commune se développe à travers et pour ses habitants

Bien à vous

L'équipe Montrevel avec vous et pour vous

Stéphanie Laurencin, Fabrice Thomasson, Mireille Grosselin, Pierre Yves Ravier

Mail: montrevelavecvousetpouvous@gmail.com

<https://www.facebook.com/Montrevelavecvouspouvous>



GESTE ÉCO-CITOYEN

Vers une plus grande sobriété énergétique

Nous le savons, il nous faudra **agir pour toujours plus de sobriété énergétique**. Que ce soit pour des raisons conjoncturelles (conflit en Ukraine notamment) ou plus structurelles (impact environnemental, finitude des ressources, augmentation du coût de l'énergie).

Le citoyen devra s'adapter par des petits gestes et de plus grands. **On considère par exemple qu'un degré de chauffage en moins permet déjà de réaliser 7 % d'économies sur la facture.**

Les entreprises également.

Tout comme les collectivités.



Dans ce contexte, la Mairie de Montrevel-en-Bresse examine avec le syndicat d'électricité les différentes options techniques permettant **l'extinction de l'éclairage public de la commune au cœur de la nuit dès 2023**. En parallèle elle travaille avec les associations pour qu'en hiver, voire au-delà, celles pratiquant dans des espaces à faible isolation thermique (salle des fêtes, maison des associations) puissent **œuvrer dans des espaces dont la chauffe est moins énergivore** (Maison des solidarités, espaces 351...).

Avec pour objectif de **limiter l'impact environnemental de la consommation de la collectivité** mais également **d'atténuer substantiellement l'impact des augmentations des fluides à prévoir** en 2023, dans une logique de bonne gestion de l'argent public.

INFOS PRATIQUES

Accueil Mairie

Sans rendez-vous :

- de 10h à 12h

les lundis, mardis, mercredis et vendredis

(ouverture de l'accueil téléphonique à 9h30)

Sur rendez-vous :

- de 14h à 18h

les lundis, mardis, mercredis et vendredis

04-74-25-68-96

mairie@montrevel-en-bresse.fr

Espace France services

Libre-accès ou rendez-vous :

- lundi : 15h-18h

- mercredi : 13h-16h

- jeudi : 10h-13h

- vendredi : 14h-17h

(les mardis et les vendredis matin, rdv à Bresse Vallons)

04-74-25-60-24

contact@MFSBresse.fr

Titres d'identité

Prise de rendez-vous sur le site

montrevel-en-bresse.fr

ou au 04-74-25-60-28 de 11h à 12h

Restaurant scolaire

04-74-25-66-07

restaurant.scolaire@montrevel-en-bresse.fr

Garderie

07-84-57-47-00

garderie@montrevel-en-bresse.fr

LA SPL ALEC AIN - ACTEUR DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Une Agence Locale de l'Énergie et du Climat est une structure autonome et indépendante ayant pour objectif d'enclencher une dynamique de transition énergétique au bénéfice du territoire et de l'intérêt général.

L'ALEC AIN a notamment pour mission de **sensibiliser**, d'**informer** et de **conseiller** avec objectivité et indépendance, les consommateurs, les acteurs publics et privés.

Le service INFO-FAIRE est un **service d'informations et de conseils de proximité gratuit**. Les conseillers FAIRE répondent à toutes vos questions, qu'elles concernent **l'habitat, les économies d'énergie, les énergies renouvelables, les aides financières...**

- lors des **permanences téléphoniques** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h au 04 74 45 16 46

- par mail à l'adresse **info@alec-ain.fr**

- lors d'**entretiens personnalisés** et de conseils approfondis sur rendez-vous à Bourg-en-Bresse.